

Minute : 4'626 Répert. : 5'374

PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 13 mai 2020

Le notaire soussigné, François ULDRY, à Fribourg, Rue St-Pierre 2, agissant à la réquisition du Conseil d'administration, a été appelé à assister à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société
Villars Holding S.A.
société anonyme ayant son siège à Givisiez, CHE-103.897.793, aux fins de dresser le procès-verbal authentique des décisions qui y seront prises.
En conséquence, il prend part à cette assemblée convoquée ce jour, dans une salle particulière au siège de la société, Route Jo-Siffert 4, et constate ce qui suit :
CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE
L'assemblée est présidée par Monsieur Andreas Ernst GIESBRECHT, de Berne, à Lully/VD, Président du Conseil d'administration
Maître François ULDRY, notaire, à Fribourg, fonctionne en qualité de secrétaire
Maître Nicolas PASSAPLAN, notaire, à Fribourg, fonctionne en qualité de représentant ndépendant.
Sont également présents :
Madame Valérie STEPHAN, secrétaire hors Conseil
Monsieur Pascal BLANQUET, d'Yverdon-les-Bains, à Corminboeuf, est excusé
les représentants de l'organe de révision, soit KPMG SA, à Lausanne :



Le Président rappelle, comme annoncé dans la convocation aux actionnaires du 22 avril 2020, que l'Assemblée générale se tient exceptionnellement sous sa forme statutaire uniquement afin de respecter les mesures de lutte contre le COVID-19.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant : ------

1. Rapport de gestion, comptes annuels de Villars Holding SA et comptes consolidés pour l'exercice 2019 ainsi que rapports de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration : approbation du rapport de gestion et des comptes 2019.

2. Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction pour l'exercice 2019

Proposition du Conseil d'administration :

- a) accepter la rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 162'362
- b) accepter la rémunération totale du Comité de direction de CHF 619'438 Voir les informations détaillées sous «Rapport de Rémunération» dans le rapport de gestion 2019, pages 24 à 26.
- 3. Décharge au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration : donner décharge aux membres du Conseil.

4. Affectation du bénéfice disponible

Proposition du Conseil d'administration : Report du bénéfice disponible au bilan Bénéfice reporté CHF 57'434'559 Bénéfice de l'exercice 2019 CHF 839'975 Report à compte nouveau CHF 58'274'534

5. Élections au Conseil d'administration et élection du Président du Conseil d'administration (les élections se font individuellement)

Proposition du Conseil d'administration: réélections de MM. Andreas Giesbrecht (et sa réélection comme Président au cours du même vote), Nicolas Rouge, Jacques Stephan et Pascal Blanquet pour la durée statutaire d'une année. Élection d'un nouveau membre en la personne de M. Bertrand Raemy.

- 6. Élections au Comité de rémunération (les élections se font individuellement)
 Proposition du Conseil d'administration : réélections de MM. Nicolas Rouge et Pascal
 Blanquet pour la durée statutaire d'une année.
- 7. Élection du représentant indépendant
 Proposition du Conseil d'administration : réélection de Me Nicolas Passaplan pour la durée statutaire d'une année.
- 8. Élection de l'organe de révision et du réviseur des comptes du Groupe Proposition du Conseil d'administration : réélection de KPMG SA, Lausanne, pour 2020.



Les actionnaires ont reçu l'ordre du jour le 22 avril 2020, dans lequel ils ont été informés que la présente Assemblée générale se tiendrait exceptionnellement sous sa forme statutaire uniquement en présence du Conseil d'administration, de l'organe de révision et du représentant indépendant. Dans le même document, ils ont été invités à donner procuration et à transmettre leurs instructions de vote au représentant indépendant, Me Nicolas Passaplan. D'autre part, un avis important a été joint à la convocation selon lequel le paiement d'un dividende brut ordinaire de CHF 8.- par action nominative initialement prévu dans l'ordre du jour a été annulé par décision du Conseil d'administration du 15 avril 2020. La convocation était également accompagnée du rapport de gestion 2019. -----

Le mandat du représentant indépendant a été confié à Maître Nicolas Passaplan, notaire à Fribourg, qui est remercié d'avoir à nouveau accepté ce mandat. -----

En qualité de secrétaire de l'Assemblée, Monsieur le Président désigne Maître François ULDRY, notaire, à Fribourg. -----

Monsieur le Président rappelle enfin que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 15 mai 2019, le rapport de gestion, les bilans et les comptes de résultat, ainsi que les rapports de l'organe de révision ont été déposés au siège social du Groupe à la route Jo-Siffert 4, 1762 Givisiez, où les actionnaires pouvaient en prendre connaissance dès le 22 avril 2020. -----

Monsieur le Président relève qu'aucun actionnaire n'a fait la demande de porter à l'ordre du jour un sujet particulier.

Monsieur le Président constate, par conséquent, que l'Assemblée de ce jour est valablement constituée, qu'elle peut délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour et Monsieur le Président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2020 de la société Villars Holding SA. -----

Il n'y aura pas cette année de vote électronique, les actionnaires ont été invités à voter via le représentant indépendant qui nous communiquera, aujourd'hui, le résultat des votes. Monsieur le Président remercie les actionnaires absents pour leur compréhension et pour leur fidélité envers la société.

Monsieur le Président relève qu'un exposé introductif est annexé au présent procès-verbal.

Avant de passer au premier point à l'ordre du jour, Monsieur le Président communique, conformément aux dispositions de l'art. 702 du CO, le nombre et la valeur nominale des actions représentées par le représentant indépendant et les administrateurs présents. -----

Actionnaires représentés

: 254 actionnaires

Nombre d'actions représentées

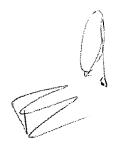
: 70'015 actions nominatives

Majorité absolue

: 35'009 voix

Nombre d'actions représentées par le

représentant Me Nicolas Passaplan : 11'607 actions nominatives

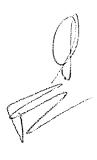


1.	Rapport de gestion, comptes annuels de Villars Holding SA et comptes consolidés pour l'exercice 2019 ainsi que rapports de l'organe de révision
	Le rapport de gestion contenant les comptes a été adressé aux actionnaires
	Monsieur le Président propose de passer aux comptes :
	Monsieur le Président commence par le compte de résultat consolidé de l'exercice 2019.
	Monsieur le Président passe ensuite au bilan consolidé au 31 décembre 2019
	Le rapport du réviseur des comptes consolidés qui se trouve en pages 42, 43 et 44 du rapport de gestion ne mentionne aucune réserve.
	La fiduciaire KPMG SA est présente et représentée par M. Probst et Mme Roulin
	Monsieur le Président demande au représentant de l'organe de révision, M. Probst, s'il a des commentaires à apporter. Ce dernier confirme qu'il n'a aucune remarque à formuler.
	Aucune question n'est posée à ce sujet
	Après avoir vu les comptes du groupe, Monsieur le Président passe aux comptes de la société faîtière : Villars Holding SA.
	Monsieur le Président fait d'abord regarder le compte de résultat
	Puis, Monsieur le Président passe au bilan de Villars Holding SA en commençant par l'actif.
	Monsieur le Président passe ensuite au passif du bilan
	Ici aussi, le rapport de l'organe de révision qui se trouve en pages 50, 51 et 52 du rapport de gestion, et qui se réfère aux comptes de la société Holding ne fait aucune réserve.
	Monsieur le Président demande au représentant de l'organe de révision, M. Probst, s'il a des commentaires à apporter. Ce dernier confirme qu'il n'a aucune remarque à formuler.
	Aucune question n'est posée à ce sujet



Monsieur le Président passe au vote concernant le rapport de gestion, les comptes consolidés et les comptes de Villars Holding SA ainsi que les rapports de l'organe de révision. -----Le rapport de gestion, les comptes consolidés et les comptes de Villars Holding SA pour l'exercice 2019 ainsi les rapports de l'organe de révision sont approuvés par l'Assemblée générale par 69'988 voix, 27 oppositions et 0 abstention. -----2. Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction pour l'exercice 2019 Comme le Conseil d'administration a toujours été parfaitement transparent à ce sujet et qu'il pratique une politique salariale raisonnable et en phase avec la rentabilité du groupe, le conseil d'administration propose un vote contraignant. -----Le détail des rémunérations accordées en 2019 figure dans le rapport de rémunération aux pages 24 et 26 du rapport de gestion. Le rapport de l'organe de révision au sujet du rapport des rémunérations ne fait aucune réserve. Il se trouve en page 27 du rapport de gestion. -----La rémunération totale du Conseil d'administration de 162'362.- francs est acceptée par l'Assemblée générale par 69'312 voix, 641 oppositions et 62 abstentions. -----La rémunération totale de la Direction de 619'438.- francs, une hausse de 295.francs, est approuvée par l'Assemblée générale par 69'348 voix, 612 oppositions et 55 abstentions. -----Monsieur le Président remercie, au nom du Conseil d'administration et en son nom, les actionnaires et passe au sujet No.3 de l'ordre du jour -----3. <u>Décharge au Conseil d'administration</u> Monsieur le Président rend attentif au fait que les administrateurs ne peuvent pas prendre part au vote. -----L'Assemblée générale donne décharge aux membres du Conseil d'administration pour leur activité, par 69'241 voix, 32 oppositions et 41 abstentions. Les administrateurs actionnaires se sont abstenus de prendre part au vote les concernant. -----

Monsieur le Président remercie, au nom du Conseil d'administration et en son nom, les actionnaires pour la confiance témoignée. ------



4. Affectation du bénéfice disponible

5.

Comme indiqué dans l'avis important annexé à la convocation, le paiement d'un dividende brut ordinaire de CHF 8 par action nominative initialement prévu au point 4 de l'ordre du jour a été annulé par décision du Conseil d'administration du 15 avril 2020. Compte tenu des conditions actuelles du marché et des incertitudes économiques liées à la pandémie de coronavirus (COVID-19), le Conseil d'administration a décidé d'ajuster ce point comme suit :					
4. Affectation du bénéfice disponible					
Le Conseil d'administration propose que :					
- le bénéfice au bilan soit entièrement reporté					
Le tableau inclus dans l'invitation à l'Assemblée générale est adapté comme suit : Bénéfice reporté CHF 57'434'559 Bénéfice de l'exercice 2019 CHF 839'975 Report à compte nouveau CHF 58'274'534					
Le Conseil d'administration estime qu'il est dans l'intérêt de Villars Holding SA de préserver sa flexibilité financière en annulant sa proposition initiale de payer un dividende en 2020. L'ordre du jour publié dans la FOSC du 23 avril 2020 fait foi. Est aussi réputé modifié en conséquence le rapport de gestion aux pages 7, 49 et 53					
Monsieur le Président se tourne vers l'organe de révision KPMG, Monsieur Probst, pour savoir si la nouvelle répartition du résultat (report à compte nouveau) est conforme aux dispositions légales.					
Monsieur A. Probst de KPMG confirme que cette nouvelle répartition est conforme aux dispositions légales et que sa confirmation pourra être protocolée dans le présent procèsverbal.					
Le report du bénéfice disponible est approuvé par l'Assemblée générale par 69'333 voix, 647 oppositions et 35 abstentions					
Élections au Conseil d'administration et élection du Président du Conseil d'administration (les élections se font individuellement)					
Conformément à l'art. 17 des statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus individuellement pour une année et sont rééligibles					
Tous les mandats arrivent par conséquent à échéance à la présente assemblée					
Messieurs Nicolas Rouge, Jacques Stephan, Pascal Blanquet et Andreas Giesbrecht déclarent être d'accord d'accepter un nouveau mandat. Cette année, il est proposé à l'Assemblée générale l'élection d'un nouveau membre en la personne de M. Bertrand Raemy.					
Aucune remarque, ni proposition n'étant faite par l'Assemblée, il est passé à la réélection individuelle des membres du Conseil d'administration :					

réélection de M. Nicolas Rouge M. Nicolas Rouge est réélu par l'Assemblée générale par 69'847 voix, 125 voix contre et 43 abstentions ;
- réélection de M. Jacques Stephan M. Jacques Stephan est réélu par l'Assemblée générale par 69'458 voix, 126 voix contre et 431 abstentions ;
réélection de M. Pascal Blanquet M. Pascal Blanquet est réélu par l'Assemblée générale par 69'832 voix, 126 voix contre et 57 abstentions ;
- élection de M. Bertrand Raemy M. Bertrand Raemy est élu par l'Assemblée générale par 69'950 voix, 38 voix contre et 27 abstentions
Monsieur le Président félicite M. Raemy et se réjouit de pouvoir compter sur ses compétences au sein du conseil d'administration
Monsieur Nicolas Rouge, Vice-président, présente M. Andreas Giesbrecht pour une réélection en tant de Président
- réélection de M. Andreas Giesbrecht M. Andreas Giesbrecht est réélu par l'Assemblée générale par 69'435 voix, 539 voix contre et 41 abstentions
Monsieur le Président remercie, au nom de ses collègues, les actionnaires pour la confiance témoignée aux membres du Conseil d'administration.
Élections au Comité de rémunération (les élections se font individuellement)
Il incombe maintenant à l'Assemblée d'élire les membres du comité de rémunération
Le Conseil d'administration propose d'élire à nouveau MM. Rouge et Blanquet comme membres du comité de rémunération pour une année :
- réélection de M. Nicolas Rouge M. Nicolas Rouge est réélu par l'Assemblée générale par 69'818 voix, 131 voix contre et 66 abstentions ;
- réélection de M. Pascal Blanquet M. Pascal Blanquet est réélu par l'Assemblée générale par 69'793 voix, 142 voix contre et 80 abstentions
Monsieur le Président remercie ces membres de bien vouloir assumer cette charge additionnelle.

7. Élection du représentant indépendant

Le Conseil d'ac représentant inde générale	épendant pou	r exprime	r les voi	x des acti	onnaires	s abse	ents à	l'Assem	blée
Me Nicolas Pas prochaine:									
 réélection de N Me Nicolas 1 abstention. 	Passaplan	est réé							
Monsieur le Prés	sident le félic	ite pour ce	ette élect	ion et le r	emercie	pour	sa co	llaborati	on.
Élection de l'org	gane de révis	sion et du	réviseu	r des com	ıptes dı	ı Gro	<u>upe</u>		
Selon l'article 23 d'administration année.									
L'Assemblée co KPMG SA, par									
M. Alexandre Pr déclarent accepte		-		-			_		
Monsieur le Prés	ident félicite	égalemen	t KPMC	SA pour	cette ré	électi	ion		
Monsieur le Prés pour leur confian		-		-					
Aucune autre que	estion ou rem	narque n'e	st soule	/ée					

Conclusion

8.

Avant de clore cette assemblée générale, Monsieur le Président tient encore une fois à remercier les actionnaires pour leur confiance témoignée. Il remercie également toutes les personnes qui ont préparé cette assemblée générale tout comme la Direction et tous les collaborateurs de Villars Holding pour leurs efforts déployés tout au long de l'année. -----

La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu <u>le mercredi 12 mai 2021</u>. Monsieur le Président se réjouit d'y retrouver les actionnaires. ------

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt	l'Assemblée à 10 heures 30							
Le notaire a assisté du début à la fin à l'assemblée	générale ordinaire de ce jour							
DONT ACTE passé sans interruption en une salle particulière au siège de la société, Route Jo-Siffert 4, à Givisiez, où le procès-verbal est signé par le Président de l'Assemblée générale et le notaire, constamment présents, le treize mai deux mille vingt, à dix heures et trente minutes.								
	O.Crilling							

		•

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2020

Introduction

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite, au nom du Conseil d'administration et de tous les collaborateurs du groupe Villars Holding, une cordiale bienvenue à notre Assemblée générale ordinaire.

Je salue tout particulièrement **Maître Nicolas Passaplan**, le représentant indépendant des actionnaires absents :

Maître François Uldry, qui œuvrera comme secrétaire de l'Assemblée ;

Madame Myriam Roulin et Monsieur Alexandre Probst, les représentants de l'organe de révision, KPMG SA.

Bienvenue aussi à **Monsieur Bertrand Raemy**, candidat tout à l'heure à l'élection comme nouveau membre du conseil d'administration.

La direction est représentée par Monsieur Michael Wegmüller, directeur des finances.

A dû s'excuser notre collègue du conseil d'administration Monsieur Pascal Blanquet.

EXPOSÉ INTRODUCTIF DU PRÉSIDENT

En introduction à notre Assemblée générale, je vous présente les résultats 2019.

Si nous regardons les principales performances du groupe Villars Holding, nous constatons que : Le total des produits d'exploitation **consolidé** a diminué de 0,8% pour atteindre 94,75 millions de francs.

Les charges ont diminué de 2,2% pour s'élever à 92,1 millions de francs ce qui nous laisse un **résultat d'exploitation** de 2,6 millions de francs, en hausse de 96,8%.

Le bénéfice par action s'est élevé à CHF 25,81, comparé à CHF 13,02 pour l'exercice précédent.

Regardons maintenant les résultats des sociétés commerciales :

La société **Restoshop SA**, qui exploitait, à fin 2019, quinze points de vente sur le réseau routier et autoroutier, a enregistré en 2019 un chiffre d'affaires total de 64,1 millions de francs en recul de 2,6%.

Les magasins ont vu leur chiffre d'affaires diminuer de 2,3% pour s'élever à CHF 29,7 millions par rapport à 2018, en raison principalement de la fermeture du point de vente dans le restoroute de la Gruyère à Avry-devant-Pont le 14 janvier 2019.

Les nouvelles aires autoroutières du Chablais EST et OUEST, exploitées conjointement avec McDonald's ont été mises en service, respectivement le 12 octobre 2018 et le 23 novembre 2018. Le développement de ces shops et stations-service est encourageant.

La société **Pause-Café** qui exploite 28 bars à café dans les centres commerciaux en Suisse a réalisé un chiffre d'affaires de 14,57 millions de francs, en baisse de 2,9% par rapport à 2018.

Cette tendance baissière reflète celle de la fréquentation des centres commerciaux, qui s'est légèrement atténuée mais qui se poursuit depuis plusieurs années. Elle a été affectée, en 2019, par un regain de l'attractivité du tourisme d'achat dû à la nouvelle dépréciation de l'euro face au franc suisse. Le cours de change EUR/CHF s'est maintenu toute l'année endessous de son niveau de 2018. L'e-commerce a continué sa progression tandis que le nombre de commerces de détail diminue encore.

A l'instar du changement structurel au sein du commerce de détail suisse, Pause-Café SA poursuit sa stratégie de restructuration de son portefeuille en fermant certains établissements pour lesquels les conditions de location ne correspondent plus aux perspectives de l'emplacement. Ce fut le cas pour trois points de vente en 2019 :

- « La Cavatine », situé dans le théâtre « Équilibre » à Fribourg et cédé le 7 janvier 2019 ;
- Xpresso-Café dans le centre Boujean à Bienne fermé le 23 juin 2019 ;
- Pause-Café dans le centre Plainpalais à Genève cédé le 28 novembre 2019.

La fermeture du bar à café situé dans le centre commercial « Agy Centre », le 8 décembre 2018, a également pesé sur le chiffre d'affaires.

De meilleures conditions locatives ont toutefois pu être obtenues pour plusieurs de nos points de vente.

D'autre part, la société a inauguré une nouvelle enseigne Xpresso-Café dans le centre Pré des Comtes à Romont le 24 juillet 2019.

Pause-Café SA avait également repris, le 1^{er} octobre 2018, le bar à café du centre commercial à la Thunstrasse 3 à Tavel. De plus, la légère transformation en août 2019 de son enseigne AB&C à Emmenbrücke a redonné un nouvel élan au concept.

Concernant notre société boulangère **Suard** elle a enregistré en 2019 un chiffre d'affaires total de 12,2 millions de francs en hausse de 4,7%.

L'ouverture d'un nouveau magasin au centre La Jonction à Marly le 22 janvier 2019 en est la principale explication. La société vise une nouvelle clientèle de la région marlynoise, avec un emplacement situé à 5 minutes en voiture de son laboratoire de production.

En ce qui concerne le point de vente de Givisiez, il connait une progression continue et encourageante de son chiffre d'affaires. Sa boulangerie-drive a également vu ses ventes progresser de 5% en 2019 par rapport à 2018. Ce service pratique et rapide est particulièrement apprécié par les clients à mobilité réduite, les familles avec enfants et les pendulaires pressés.

En tant qu'artisan, Suard poursuit sa stratégie de recherche de la qualité à tous les niveaux, du respect des processus de fabrication à la sélection de fournisseurs régionaux et de matières premières de haute qualité. Par exemple, la farine fleur utilisée dans tous ses produits est fribourgeoise et certifiée IP-Suisse. En témoignent également les labels Terroir Fribourg et AOP. Le thon et le saumon sont issus de la pêche durable et certifiés MSC.

De plus, depuis quelques années, notre société s'engage pour l'environnement de manière durable et responsable au travers de plusieurs leviers tels que :

- l'amélioration des processus de production et de la gestion des déchets ;
- la collaboration avec des associations à buts non lucratifs auxquelles ses invendus sont distribués :
- le recyclage des produits alimentaires en alimentation animale ;
- l'adhésion à l'application « Too Good To Go » pour diminuer le gaspillage alimentaire ;
- la réduction de l'emploi du plastique dans ses emballages au profit de matières premières durables, recyclables ou biodégradables telles que le papier FSC et les emballages en PLA;
- le développement de nouveaux produits végétariens ;
- tous nos produits sont garantis sans huile de palme.

Suard peut aussi compter sur des artisans boulangers, pâtissiers et chocolatiers passionnés et talentueux, garants d'une qualité haute de gamme. Parmi eux, citons notre chef chocolatier, Jorge Cardoso, champion du monde de sculpture artistique en chocolat en 2018. Fort de ses talents, notre gamme de chocolats n'a cessé d'évoluer avec de nouvelles recettes de pralinés et de chocolats, des sculptures originales ainsi que de nouveaux produits.

Pour des raisons comptables, le patrimoine d'Arte Panis SA a été, au 31 décembre 2018, entièrement transféré dans sa filiale, Boulangerie-Pâtisserie-Confiserie Suard SA.

Au total, le chiffre d'affaires des trois sociétés commerciales s'est élevé à 90,7 millions de francs en recul de 1,6%.

Les sociétés présentées nous ont permis de dégager les cash-flows suivants :

Restoshop enregistre un cash-flow en hausse de 40,2% atteignant 1,09 millions de francs. **Pause-Café** réalise un cash-flow de 144,7 milles francs, légèrement supérieur à celui de 2018. La société **Suard** réalise un cash-flow en forte augmentation de 728,5 milles francs.

Le cash-flow du secteur immobilier et finances s'élève à 1,9 millions de francs. Le cash-flow total atteint ainsi 3,9 millions de francs en hausse de 39%.

En ce qui concerne nos projets immobiliers, tous regroupés sous l'entité Parvico SA:

<u>Pour le Parc de la Fonderie</u>, Les travaux de construction ont débuté à la fin du mois de juin 2019. Le projet comprend la construction de trois immeubles d'habitation dont deux appartiendront à notre société. 154 appartements et plus de 100 places de parc souterraines seront mis en location. Les appartements devraient être mis sur le marché en automne 2021.

<u>Pour le parking de liaison et des immeubles de Fribourg Centre B</u>: Le Plan d'aménagement local (PAL), mis à l'enquête en septembre 2018 par la Commune de Fribourg, a suscité des oppositions qui doivent encore être levées, ce qui bloquent pour l'instant les procédures de demande de permis de construire.

Route de la Fonderie, (ancienne usine Chocolat Villars): Différentes possibilités de réaménagement et de location des surfaces disponibles dans les bâtiments de la Route de la Fonderie sont étudiées et en cours de négociation.

Bellvue, Genève

La procédure de recours contre l'autorisation de construire est toujours en cours. Pour rappel, le permis de construire relatif à deux immeubles de six appartements chacun sur /

notre terrain a été délivré et publié dans la Feuille officielle du Canton de Genève le 19 octobre 2018. Une parcelle d'un terrain voisin a été acquise pour garantir l'accès à notre projet.

Aires de ravitaillement du Chablais EST et OUEST, Yvorne

La mise en service des nouveaux restoroutes a eu lieu le 12 octobre 2018 pour le côté EST et le 23 novembre 2018 pour le côté OUEST. Les travaux d'aménagements extérieurs ont été interrompus et reprendront une fois l'étude des sols et d'éventuels travaux d'assainissement terminés par l'exploitant précédent des sites. Ces aspects font l'objet de discussions avec le Canton de Vaud et le tiers responsable.

<u>Au niveau des résultats</u>, le rendement global de Parvico SA est de 5,8% comparé à 5,5% en 2018.

Passons maintenant aux résultats pour les trois premiers mois de l'année 2020. Ils ont évolué en termes de chiffre d'affaires de la manière suivante :

La société **Restoshop** enregistre un chiffre d'affaires en baisse de 15,9% qui s'explique, d'une part, par la fermeture de cinq points de vente au cours du 1^{er} trimestre 2020 et, d'autre part, par la pandémie de COVID-19. Le secteur des **bars à café** est le plus touché par la crise sanitaire actuelle en enregistrant une baisse de son chiffre d'affaires de 20,1% par rapport à 2019. La société **Suard SA** voit quant à elle son chiffre d'affaires reculer de 27,7%.

La propagation préoccupante du coronavirus et les mesures prises par le Conseil fédéral concernant notamment la fermeture de tous les bars et restaurants à partir du 17 mars, affecteront de manière significative le chiffre d'affaires de toutes nos activités commerciales et particulièrement celui de nos bars à café. A l'heure où nous vous parlons, il est encore difficile d'estimer la baisse de chiffre d'affaires et ses effets sur la rentabilité du groupe. Cela dépendra de la durée et de l'ampleur des mesures qui seront mises en œuvre par le Conseil fédéral et les autorités cantonales dans les prochaines semaines, voire mois.

Outre la crise actuelle que nous vivons, notre société Restoshop aurait, de toute façon, subi un important recul de ses ventes. En effet, comme annoncé par communiqué de presse le 27 janvier 2020, notre société a cédé dans le courant du 1er trimestre 2020, cinq de ses points de vente, pour lesquels les contrats de location n'ont pas été renouvelés. Il s'agit des enseignes Restoshop suivantes :

- Place Général-Guisan, 1530 Payerne
- Route de Prilly 2, 1023 Crissier
- Entre deux Fossaux, 1868 Collombey-Muraz
- Worblentalstrasse 103, 3063 lttigen
- Kleiner Muristalden 40, 3006 Bern-Schosshalde

Cette opération n'aura pas d'incidence négative sur la rentabilité de la société. Restoshop SA a réalisé avec ces cinq enseignes un chiffre d'affaires de CHF 17,17 mio en 2019. L'ensemble du personnel concerné a été repris par les nouveaux exploitants aux mêmes conditions.

En ce qui concerne notre société Pause-Café, qui subit de plein fouet les mesures contre la pandémie actuelle, elle cédera également trois bars à café en 2020, dont un au centre Midi-Coindet à Vevey au 30 avril 2020 comme initialement prévu.

Je souhaite saisir l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier l'ensemble des collaborateurs du groupe pour leur engagement et leur disponibilité. Sachez encore que nous mettons au quotidien tout en œuvre pour réaliser les objectifs qui nous sont fixés.

Pour clore cette partie introductive, je vous présente maintenant les résultats de la **société Holding :**

La maison faîtière du Groupe a vu son bénéfice atteindre 1.2 millions de francs.

En ce qui concerne le paiement d'un dividende brut ordinaire de CHF 8.- par action nominative initialement prévu au point 4 de l'ordre du jour, il a été annulé par décision du Conseil d'administration du 15 avril 2020. Le Conseil d'administration estime qu'il est dans l'intérêt de Villars Holding SA de préserver sa flexibilité financière en annulant sa proposition initiale et de reporter à compte nouveau le bénéfice disponible au bilan.

Concernant les élections au Conseil d'administration, les quatre membres actuels se représenteront à leur réélection au cours de cette assemblée pour une année supplémentaire.

Il sera également proposé, à l'Assemblée générale, d'élire un nouveau membre en la personne de Monsieur Bertrand Raemy. Âgé de 48 ans, économiste d'entreprise HEG, Monsieur Raemy travaille dès 1999 comme directeur financier chez Boissons Ropraz SA. En 2006, il est nommé Directeur de filiale chez Foncia Geco Sarine SA. Il reprend, trois ans plus tard, la Direction générale de la Régie de Fribourg SA. Depuis août 2019, il devient associé directeur chez Gerama SA. Au vu de nos projets immobiliers en cours et futurs, son expertise dans ce domaine ainsi que ses connaissances dans le commerce de détail nous seront profitables.

Quelques mots maintenant sur les actions de Villars Holding SA :

La valeur comptable de l'action, calculée en divisant les fonds propres par le nombre d'actions en circulation (soit 104'400), s'élève à 851.48 francs comparée à 833.67 francs en 2018.

Oh Lun

